

Justice

Prisons pour mineurs : après plusieurs inspections par des députés, l'éducation en détention source d'inquiétudes

Libération, par Ludovic Séré, le 20 février 2026

Lors d'une opération inédite lancée par le député Pouria Amirshahi, de nombreux élus de gauche ont visité des lieux de privation de libertés pour mineurs ce jeudi 19 février. Les remontées font état de potentiels manquements dans la proposition d'activités hors des cellules et dans l'accès aux soins et aux cours.

«Dans le quartier disciplinaire, il n'y a pas d'école et on prive les détenus d'activités.

— Pourquoi les priver d'école ?»

— C'est une mesure disciplinaire.»

— Mais, l'école est obligatoire. Quels sont les effets vertueux à la privation de l'école ?»

— Monsieur le député, à l'inverse, quel est l'effet vertueux de laisser quelqu'un à l'école quand il a agressé un surveillant ?»

Voilà, s'il fallait la résumer, l'opposition de fond entre Arnaud Moumaneix, imposant directeur de centre pénitentiaire à Bordeaux, et Pouria Amirshahi, député de Paris poli mais pugnace, tendance écolo, venu exercer son droit de visite parlementaire ce jeudi 19 février, en compagnie de *Libération*. Cette opération surprise a eu lieu simultanément en six autres lieux de détention pour mineurs de la métropole, de Bordeaux à Metz, de Marseille au Havre.

Etat des lieux

Depuis 9 heures ce matin, des élus ont donc toqué aux portes de prisons plus ou moins heureuses d'ouvrir leurs portes à l'improviste, obligées d'exposer leur linge sale. Parfois au sens propre. Parmi les enjeux principaux : constater l'accès aux activités, aux soins et à l'éducation dans ces lieux fermés. Ces éléments devront servir à la publication d'un nouveau rapport de l'Observatoire international des prisons (OIP) d'ici le mois d'avril. *Libération* a pu compiler des remontées des sept députés.

Une réflexion sur l'aspect sanitaire des bâtiments visités semble d'abord avoir traversé les esprits de tous les élus : ce n'est pas jojo mais comparé aux majeurs, «ça va». La surpopulation carcérale ne concerne pas les quartiers pour mineurs où le principe de l'individualité des cellules est respecté. Ainsi, à Bordeaux par exemple, les deux étages sont plutôt propres et un jeune dispose même seul d'une cellule faite pour deux. Ici, on accueille 18 mineurs. Sept sont en cours de procédure criminelle, quatre sont âgés de moins de 16 ans. Dans la cellule d'à côté, un boxer est pendu au-dessus des parois en dur de la douche. Un vieil écran d'ordinateur fait office de télévision et la fenêtre est dans un très mauvais état : des fissures imposantes attirent l'œil et, en pleine tempête Pedro, de l'air passe sur les côtés. Alors que l'on passe le doigt pour le constater, l'officière responsable du quartier des mineurs nous demande de nous méfier, il se pourrait que toute la vitre nous tombe dessus.

Diminution du budget

Si l'administration pénitentiaire affirme proposer quantité d'activités périscolaires à ces jeunes, la réalité semble être légèrement différente. Lors de notre visite à Bordeaux, les plannings individuels des détenus semblaient vides et les adolescents se levaient à peine en fin de matinée. A cause des vacances scolaires ? Du manque de volonté des concernés ? Du manque criant de personnels – plus de quarante postes de surveillants ne sont pas fournis à la prison de Bordeaux ? Probablement un peu de tout cela.

Au Havre, Danielle Simonnet (L'Après) fait état d'une baisse du nombre d'activités proposées à cause de la diminution du budget de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). A Marseille, dans un établissement lourdement pointé du doigt par la contrôleuse des lieux de privation de liberté en août dernier, le député Hendrik Davi constate des améliorations par rapport à sa dernière visite en mars 2025 mais remarque des «*enfants qui restent enfermés la plupart du temps, avec peu d'activités proposées hors de la cellule*» et un «*accompagnement aux soins parfois difficile*».

«Grand sentiment de solitude»

Partout, la question de l'accès aux cours est sensible. D'abord, parce que les effectifs de professeurs ne sont pas toujours suffisants. Généralement, plusieurs heures de classe, par groupe de niveau, sont prévues le matin au sein des établissements. A Bordeaux, de 8 h 30 à 11 h 30 dans quatre petites classes bien entretenues, nous dit-on. «*Nous accompagnons les élèves quand ils doivent passer des examens*», souligne Arnaud Moumaneix, le directeur de Bordeaux, pour rassurer Pouria Amirshahi, toujours pas convaincu par l'interdiction de cours lorsque les détenus sont placés en quartier disciplinaire. Selon le site

gouvernemental service public, *«le mineur doit disposer d'un temps scolaire d'au moins 12 heures par semaine»*. Est-ce respecté partout, tout le temps ? Au Havre, selon nos remontées, c'est une à deux heures par jour. Soit dix heures hebdomadaires au maximum. Est-ce de toute façon suffisant ? Pas pour l'OIP, dont le nouveau rapport devrait traiter principalement la question de *«l'échec de l'éducation pendant l'incarcération»*.

A Nanterre, l'élue écologiste Sabrina Sebaihi dit avoir pu longuement discuter avec un jeune dans sa cellule et avoir été marquée par *«un grand sentiment de solitude et une vulnérabilité psychologique importante»*. Cela pourrait tenir de l'anecdote mais les mineurs détenus mangent seuls dans leurs cellules. A Bordeaux, des sachets de sauce vinaigrette et de lait en poudre traînent dans ces pièces fermées qu'ils ne quittent que peu de temps dans la journée.

Difficile, semble-t-il, pour certains de se projeter vers le dehors. D'autant que les sirènes de l'argent facile et de la violence se font pressantes. A Bordeaux, comme ailleurs, plusieurs adolescents ont été condamnés ou vont être jugés pour des faits commis pour le compte de la DZ Mafia. Le recrutement se fait facilement sur les réseaux sociaux, dans le cadre de missions souvent violentes et liées au narcotrafic, qui ramèneront ces jeunes entre ces murs, ou pire. *«Les jeunes souffrent de la solitude qui entrave leur projection dans un projet d'insertion à la sortie de la détention, résume la députée écologiste Léa Balage El Mariky, qui était en visite à Metz. Cette limitation des interactions sociales et des liens affectifs a forcément une incidence majeure sur les jeunes adultes qu'ils sont en train de devenir.»*